

## Compte-Rendu de la séance du Conseil Municipal de Néronde en date du mardi 27 avril 2021 à 20 heures

Présents : MMES et MM : MONCELON Gérard, PLANCHE Geneviève, BUSSERY Michel, GOUTAILLER Cyril, TRIOMPHE Rodolphe, REVEL Évelyne, BAUDOUIN René, NICOLAS Geneviève.

FÊCHE Sébastien, excusé, a remis une délégation de pouvoir à M. le Maire.

CLAIRET Martin, excusé, a remis une délégation de pouvoir à M. Rodolphe TRIOMPHE

Robert TISSOT est absent, excusé.

Laurie RAVEL, secrétaire, assiste à la réunion.

Secrétaire de séance : M. Michel BUSSERY

### **Approbation du compte rendu du Conseil Municipal du 15 mars 2021**

Le compte rendu est adopté à l'unanimité.

### **Approbation de l'ordre du jour du Conseil Municipal du 27 avril 2021**

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité, avec l'ajout d'un point de délibération concernant la demande de subvention pour l'étude diagnostic de la chapelle.

### **Vote du budget primitif ASSAINISSEMENT 2021**

M. le Maire présente ce budget :

- Section de fonctionnement : il s'équilibre recettes/dépenses : 26 421,33 €
- Section d'investissement : il s'équilibre recettes/dépenses : 71 663,40 €

Après examen et explications, le budget primitif assainissement 2021 est voté à l'unanimité des présents et représentés.

### **Vote du budget primitif COMMUNAL 2021**

M. le Maire présente ce budget :

- Section de fonctionnement : il s'équilibre recettes/dépenses : 603 956,01 €
- Section d'investissement : il s'équilibre recettes/dépenses : 576 810,07 €

Après discussion et examen des projets d'investissement, le budget primitif communal 2021 est voté à l'unanimité des présents et représentés.

## **Vote des taux d'imposition des taxes communales**

Ces taux n'ayant pas été modifiés depuis 3 ans, le conseil municipal, à l'unanimité des présents et représentés, décide d'une hausse de 2%, ce qui portera les recettes du produit fiscal de 122 744 € à 125 194,67 €, soit une recette supplémentaire de 2 450,67 € pour le budget communal.

## **Vote des tarifs assainissement 2021**

Depuis 2018, les tarifs étaient les suivants :

Prime fixe : 45€ - Coût m<sup>3</sup> : 0,42€ - Taxe raccordement : 2 000€.

Après discussion, les membres du conseil, à l'unanimité des présents et représentés, décident de relever les tarifs pour 2021 :

Prime fixe : 47€ - Coût m<sup>3</sup> : 0,43€ - Taxe raccordement : 2 200€.

## **Vote des tarifs communaux 2021**

Les tarifs étant inchangés depuis 2013, les membres du conseil décident, à l'unanimité des présents et représentés, d'appliquer pour 2021 les tarifs suivants :

### **Cimetière**

- Concessions des tombes, prix au m<sup>2</sup> :

Perpétuelles : 350€ - 50 ans : 260€ - 30 ans : 190€

- Columbarium (cases Jardin du Souvenir)

50 ans : 1 200€ - 30 ans : 850€ - 15 ans 600€

Dispersion des cendres : 100€

- Caves-urnes

50 ans : 1 200€ - 30 ans : 900€ - 15 ans 700€

### **Jardin attenant à la salle Henri IV**

Le prix de la location annuelle reste inchangé à 35€.

## **Cession à la commune des parcelles cadastrées AD194 et 195**

Après présentation du dossier qui fait état de la cession à titre gratuit de ces deux parcelles, respectivement de 1m<sup>2</sup> et 35m<sup>2</sup>, afin d'élargir un passage du chemin de la chapelle nouvellement créé, les frais d'enregistrement étant pris en charge par la commune, les membres du conseil approuvent à l'unanimité des présents et représentés l'acquisition gratuite de ces parcelles.

## **Validation des travaux réalisés sur le chemin créé secteur « la Chapelle »**

Les élus qui se sont rendus sur place ont jugé conformes les travaux réalisés et les ont validés à l'unanimité.

### **Demande de subvention pour l'étude diagnostic de la chapelle.**

Cette étude diagnostic se chiffre à 12 000€ TTC et peut faire l'objet d'une demande de subvention auprès de la Région.

Cette demande nécessitant une délibération, les membres du conseil l'approuvent à l'unanimité.

### **Dossiers en cours**

**Cyril Goutailler** informe que la plantation des végétaux va bientôt être faite, malgré des difficultés d'approvisionnement.

D'autre part, il suggère de trouver des animaux (moutons, chèvres...), ce qui permettrait d'entretenir les espaces verts à la butte du stade, aux lagunes et au jardin de la cure... Appel est lancé à des détenteurs d'animaux...

**Michel Bussery** informe qu'il a fait une demande auprès d'Orange pour installer une box fibre à l'école.

Il rend compte de la démarche qu'il a faite pour évaluer le fonctionnement d'une cantine autonome, soulignant les difficultés et les charges importantes qu'un tel changement entraînerait.

Le fonctionnement avec le lycée reste essentiel, d'autant plus que le projet de création du chemin d'accès par le haut du parc faciliterait et sécuriserait davantage le trajet des enfants.

**Geneviève Nicolas** met en place l'application Illiwap qui permettra à ceux qui la téléchargeront de recevoir sur leur portable des informations concernant la vie du village.

### **Autres points**

La commune va installer des bancs sur le chemin du tacot, la place de l'église, la place du Palud.

**Gérard Moncelon** informe le conseil qu'il a reçu une subvention de la Région de 8 800€ pour l'aménagement de la placette du cuvage.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 heures 30

Prochain Conseil Municipal mardi 18 mai 2021.

Le Maire

Le secrétaire de séance

Gérard MONCELON

Michel BUSSERY

